

Entretien & Gestion des espaces

L'entretien et la gestion des espaces, qu'ils soient intérieurs (mobilier, hygiène, aménagement) ou extérieurs (cours, jardins), jouent un rôle essentiel dans le bien-être des usagers et la préservation de l'environnement. L'adoption de pratiques d'entretien écoresponsables, l'utilisation de produits sains pour l'environnement et la santé, ainsi qu'un aménagement durable des espaces contribuent à réduire l'empreinte écologique des équipements.

Dans les structures accompagnées par les Caf, comme les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant), les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) et les centres sociaux, ces bonnes pratiques contribuent à garantir des espaces sains et durables au quotidien.

Le saviez-vous ?



- Les produits d'entretien contribuent à la pollution de l'air intérieur en libérant des composés organiques volatils (COV) dont 11 sont actuellement réglementés. (ADEME)
- 10 minutes d'aération, été comme hiver, suffisent pour renouveler l'air intérieur et réduire la concentration de polluants. (sante.gouv)
- La fabrication d'un équipement électronique nécessite 10 à 50 fois son poids en matières premières, soulignant l'importance du choix de produits durables. (ADEME)

Les idées reçues

✗ Il faut utiliser des détergents puissants pour garantir la propreté

✓ Les produits naturels comme le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude et le savon noir sont efficaces et moins polluants, tout en étant sûrs pour les enfants et les usagers.

✗ L'air intérieur est nécessairement moins pollué que l'air extérieur

✓ En réalité, l'air intérieur est souvent bien plus pollué, même en ville, en raison des composés organiques volatils (COV), des moisissures et d'autres polluants.

✗ L'aménagement des espaces intérieurs n'a pas d'impact environnemental

✓ Privilégier du mobilier durable et des matériaux écoresponsables limite l'empreinte écologique et prolonge la durée de vie des équipements.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Optimiser & Valoriser l'entretien et la gestion des espaces

1

Planifier l'entretien régulier des espaces : Établir un calendrier d'entretien pour les espaces intérieurs (nettoyage, désinfection) et extérieurs (tonte, taille, désherbage) afin d'assurer un environnement sain et agréable.

2

Choisir des matériaux et mobiliers durables : Privilégier des matériaux résistants, faciles à entretenir et écoresponsables, et opter pour du mobilier durable et réparable afin de limiter les déchets et prolonger la durée de vie des équipements.

3

Adopter des pratiques d'entretien écologiques : Utiliser des produits d'entretien naturels et non polluants, limiter l'usage de l'eau en privilégiant des méthodes de nettoyage efficaces et économes, et valoriser les déchets verts via le compost ou le paillage.

Pour encore plus d'idées, notamment sur l'aération des pièces, consultez la [bibliothèque d'actions](#).



Quelques co-bénéfices d'une meilleure gestion et l'entretien des espaces

- Amélioration du cadre de vie, avec des espaces propres et agréables qui renforcent le bien-être des usagers et des équipes
- Réduction des coûts d'entretien à long terme grâce à des choix de matériaux et de mobiliers durables
- Engagement environnemental renforcé, en limitant les déchets et l'impact écologique de l'entretien des espaces
- Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques écoresponsables liées à l'entretien des espaces collectifs
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans un centre de loisirs en Bretagne, l'entretien des espaces extérieurs a été optimisé en remplaçant les plantes ornementales par des essences locales résistantes et nécessitant peu d'entretien.

Pour les espaces intérieurs, des produits d'entretien naturels ont été adoptés, et le mobilier a été sélectionné selon des critères de durabilité et de réparabilité. Ces actions ont permis de réduire les coûts d'entretien et de sensibiliser les équipes aux pratiques écoresponsables.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Taux d'utilisation de produits d'entretien écoresponsables (%)



Nombre d'interventions de maintenance préventive sur le mobilier et les équipements



Nombre d'actions de sensibilisation à l'entretien durable organisées



Surface des espaces extérieurs aménagée de façon écologique (m²)

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



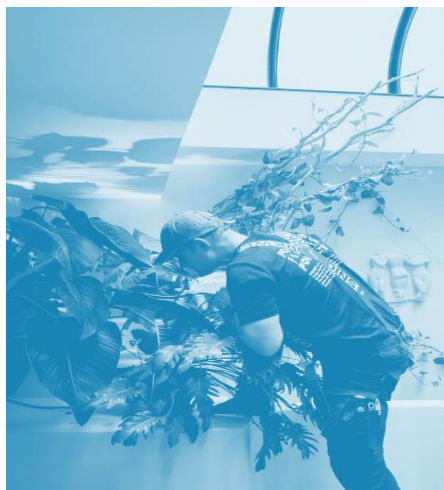
Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche pour une meilleure gestion et entretien des espaces. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME propose un soutien technique et financier pour les projets de réduction de l'empreinte environnementale, y compris ceux liés à l'entretien durable des espaces intérieurs et extérieurs.



Bpifrance offre des solutions de financement, comme le « Prêt vert » ou le « Prêt à impact », pour accompagner les petites structures dans leur démarche de transition écologique, incluant les projets d'aménagement durable.



Les collectivités territoriales et les associations locales peuvent accompagner les structures dans l'amélioration de l'entretien et de la gestion durable des espaces, notamment via des dispositifs de formation, de subvention ou de mise en réseau. Des entreprises privées proposent également des solutions innovantes pour favoriser des pratiques plus durables.

Les ARS participent également aux actions d'information et de prévention pour une meilleure gestion de vos espaces intérieurs, notamment par l'aération.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations, dispositifs, et entreprises existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Actu Environnement** : [Guide de gestion écologique des espaces collectifs publics et privés](#)
- **ADEME** : [Comment faire le ménage de façon plus écologique](#)
- **Label EcoJardin** : [Référentiel de gestion écologique des espaces verts](#)
- **CPias BFC** : [Guide de l'entretien des locaux en établissement médico-social](#)
- **Ministère de la santé** : [Qualité de l'air intérieur : comment agir ? Recommandations](#)
- **INPES** : [Guide de la pollution de l'air intérieur](#)
- **INRS** : [Nettoyage des locaux de travail. Que faire ?](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Gestion des déchets

Agir sur la réduction des déchets et le recyclage, c'est contribuer à une gestion plus responsable des ressources naturelles nécessaires à la fabrication des produits tout en limitant la pollution, notamment celle de l'eau.

À partir du 1er janvier 2025, le tri 6 flux est devenu une obligation : les déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois et textile doivent ainsi être collectés séparément. Cette mesure s'ajoute à la loi AGEC, qui impose également le tri des biodéchets. Adopter de bonnes pratiques au sein de son équipement permet non seulement d'anticiper des nouvelles exigences réglementaires, mais également de favoriser une économie plus circulaire et durable.

Le saviez-vous ?



- Chaque Français produit en moyenne 582 kg de déchets ménagers par an. (Cour des comptes)
- Environ un déchet sur deux, tous types confondus, est recyclé en France. (CGDD)
- Les emballages plastiques représentent 22% des emballages ménagers jetés par les Français. (CITEO)

Les idées reçues

✗ Tous les emballages plastiques sont recyclables

✓ Environ 65 % des plastiques peuvent être recyclés, mais une partie des emballages plastiques reste incinérée ou enfouie.

✗ Il faut écraser les bouteilles en plastique avant de les jeter

✓ Même si cela permet de gagner de la place dans la poubelle, cela complique le tri automatique effectué par les machines. Mieux vaut les jeter telles quelles, avec leur bouchon vissé.

✗ Les emballages doivent être lavés avant d'être jetés

✓ Pas besoin de gaspiller de l'eau ! Il suffit de bien vider les restes alimentaires. Les centres de tri sont équipés pour traiter les emballages légèrement souillés sans problème.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Agir sur le tri des déchets au sein de son équipement

1

Assurer sa conformité avec le recyclage des 6 flux : Mettre en place une organisation adaptée de la collecte et du recyclage des 6 flux (papier/carton, métal, plastique, verre, bois et textile) au sein de votre équipement conformément à la réglementation en vigueur.

2

Installer des bornes de tris pour certains déchets spécifiques : Mettre à disposition de points de collecte supplémentaires dédiés à d'autres déchets comme les piles, les ampoules ou les capsules de café.

3

Sensibiliser les équipes : Accompagner ses équipes par des formations pour adapter les pratiques internes et optimiser le tri et la valorisation des déchets de l'équipement.

Pour encore plus d'idées, notamment sur l'installation d'un compost, consultez la [bibliothèque d'actions](#).



Quelques co-bénéfices d'une meilleure gestion de ses déchets

- Diminution de certaines dépenses associées aux coûts de collecte ou à l'achat de sacs-poubelles
- Sensibilisation des bénéficiaires aux gestes écoresponsables
- Renforcement du lien social par la démarche collective de diffusion des bonnes pratiques chez les familles
- Partenariats avec des acteurs locaux
- Amélioration de la propreté de l'environnement de travail
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans les Yvelines, un centre social a organisé une rencontre entre des étudiants en ingénierie environnementale et les habitants, afin de réfléchir ensemble et co-construire des solutions innovantes pour améliorer le tri sélectif.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation des bénéficiaires au tri des déchets, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Volume total de déchets annuel (en kg)



Évolution du volume de déchets par rapport aux années précédentes (%)



Nombre de sessions de sensibilisation/formation sur les déchets organisées



Quantité totale de compost produit (en kg)

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche pour mieux gérer vos déchets.

Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME offre un soutien à la fois technique et financier aux équipements souhaitant améliorer la gestion de leurs déchets. Elle propose notamment un financement pour la transition écologique des PME qui peut s'appliquer à des projets de gestion des flux et de tri des déchets.



Bpifrance propose des solutions de financement, comme le « Prêt Action Climat » ou le « Prêt vert », pour soutenir la transition écologique des petites structures de moins de 50 salariés (TPE, PME). Les projets liés aux déchets peuvent bénéficier de cet accompagnement.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle clé dans l'amélioration de la gestion des déchets au sein des équipements soutenus par la Caf. Elles accompagnent les structures dans la mise en place de pratiques de tri et de réduction des déchets, notamment à travers des initiatives locales de sensibilisation et d'accompagnement.

De leur côté, les entreprises privées déploient des solutions innovantes de tri et de recyclage sur tout le territoire, facilitant ainsi l'adoption de pratiques plus durables et adaptées aux besoins des équipements.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations, dispositifs, et entreprises existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Ministère de la transition écologique** : [Tris des déchets : Les obligations applicables à tous les professionnels](#)
- **Ministère de la transition écologique** : [Cadre général de la prévention des déchets](#)
- **Commissariat général au développement durable** : [Les déchets](#)
- **ADEME** : [Comment diminuer vos déchets plastiques ?](#)
- **ADEME** : [Comprendre les symboles](#)
- **ADEME** : [Déchets chiffres-clés : L'essentiel Édition 2024](#)
- **Vie publique** : [Quelle gestion des déchets en France ?](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Mobilité durable

Se déplacer en voiture est une habitude ancrée dans le quotidien des professionnels et des bénéficiaires des équipements accompagnés par les Caf, notamment dans certaines zones rurales où elle semble souvent incontournable. Pourtant, ces déplacements contribuent largement aux émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

De nombreuses alternatives existent aujourd'hui pour réduire l'empreinte carbone des déplacements : utiliser le vélo ou la marche pour les trajets courts, privilégier le covoiturage, opter pour des véhicules électriques ou encore favoriser les transports en commun lorsque cela est possible. Sensibiliser et encourager ces pratiques, tant du côté des bénéficiaires que du personnel, permet d'agir concrètement en faveur d'une mobilité plus durable.

Le saviez-vous ?



- Les transports représentent un quart de l'empreinte carbone d'un Français moyen. (ADEME)
- 75 % des trajets domicile-travail sont effectués en voiture. (Ifop)
- Sur 10 km, un trajet en bus thermique émet deux fois moins de CO₂ qu'un trajet en voiture. (ADEME)

Les idées reçues

✗ En comptant la fabrication, la voiture électrique est plus polluante que la voiture à essence

✓ Bien que la production d'une voiture électrique, y compris sa batterie, génère des émissions, celles-ci sont largement compensées par l'usage. En effet, sur l'ensemble de son cycle de vie, une citadine thermique émet plus de 2,5 fois les émissions d'une citadine électrique.

✗ Les trajets en vélo sont toujours plus longs qu'en voiture

✓ Ce n'est pas forcément le cas. Sur de courtes distances, notamment dans les grandes villes, il est souvent plus rapide de se déplacer en vélo qu'en voiture.

✗ La voiture individuelle est indispensable en territoire rural ou périurbain

✓ Bien que la dépendance à la voiture individuelle soit encore forte dans les territoires ruraux, des solutions émergent, comme les services publics de covoiturage mis en place par certaines collectivités.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Evaluer la mobilité au sein de son équipement

1

Recenser les solutions existantes : Identifier tous les modes de transport disponibles, individuels et collectifs, pour rejoindre l'équipement ainsi que les infrastructures associées (parkings, pistes cyclables, transports en commun...).

2

Analyser les habitudes de déplacement : Réaliser une enquête auprès du personnel, des bénéficiaires et des familles pour connaître exactement leurs choix de modes de transport et comparer ces pratiques aux solutions existantes.

3

Communiquer sur les résultats et sensibiliser : Partager publiquement les résultats de l'enquête (affichages dans l'équipement, posts sur les réseaux sociaux...) et les utiliser comme levier de sensibilisation, d'abord auprès du personnel, puis auprès des bénéficiaires et de leurs familles, puis des collectivités territoriales.

Pour encore plus d'idées, notamment sur l'installation de bornes de recharges électriques, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices des initiatives de mobilité durable



- Un allègement du budget carburant pour les bénéficiaires et le personnel
- Une meilleure condition physique par la pratique d'activités décarbonées comme la marche et le vélo
- Un lien social plus fort avec les bénéficiaires par le biais du covoiturage
- Un environnement plus sécurisé aux abords de l'équipement par la baisse de la circulation
- Une réduction des besoins de places de stationnement
- Un avantage fiscal par la mise à disposition d'une flotte de vélos pour les salariés
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans la Drôme, un centre social s'engage en faveur de la mobilité durable en aidant les habitants à réduire leur empreinte carbone. Parmi les actions mises en place : la mise en service de voitures électriques pour faciliter le transport des personnes à mobilité réduite.

Le centre social bénéficie également d'aides départementales pour louer des vélos électriques, qu'il propose ensuite aux habitants sous forme de location mensuelle, offrant ainsi une alternative accessible et écologique aux déplacements du quotidien.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Pourcentage de collaborateurs qui utilisent des modes de transport durable



Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques à disposition



Nombre de sessions de sensibilisation/formation sur la mobilité durable



Nombre de places de stationnement pour vélos à disposition

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche de mobilité durable.

Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME offre un soutien à la fois technique et financier aux équipements souhaitant améliorer mettre en place ses solutions de mobilité durable. Elle propose notamment un financement pour la transition écologique des PME qui peut s'appliquer à des projets d'acquisition de vélos.



Bpifrance propose des solutions de financement, comme le « Prêt Action Climat » ou le « Prêt vert », pour soutenir la transition écologique des petites structures de moins de 50 salariés (TPE, PME). Les projets liés aux déplacements décarbonés peuvent bénéficier de cet accompagnement.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle clé dans l'amélioration de la durabilité des mobilités au sein des équipements soutenus par la Caf. Les territoires accompagnent les structures dans la mise en place de nouvelles pratiques, notamment à travers les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) depuis 2021.

De plus, dans les zones rurales les projets de mobilité durable sont particulièrement encouragés depuis le lancement du Plan France Ruralités en 2023.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Commissariat général au développement durable** : [Mobilité et gaz à effet de serre : qui émet le plus ? Pourquoi les émissions des voitures ne baissent-elles pas ?](#)
- **ADEME** : [Au boulot, sans auto perso !](#)
- **ADEME** : [Calculer les émission de carbone de vos trajets](#)
- **ADEME** : [Favorisez la mobilité durable de vos salariés](#)
- **Bpifrance** : [Quelle est l’empreinte carbone d’une voiture électrique vs. thermique ? Tout savoir](#)
- **Bpifrance** : [Mobilité durable : définition, enjeux et application en entreprise](#)
- **Medef** : [Mon entreprise à l’heure des mobilités durables](#)
- **Ministère de la transition écologique** : [Développement des mobilités durables en zones rurales](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Rapport à la nature

Un contact plus étroit avec la nature contribue à un cadre plus apaisant et favorable au bien-être, notamment pour les plus jeunes, chez qui il éveille les sens et favorise le développement de la motricité à travers des expériences enrichissantes.

Dans les équipements accompagnés par les Caf, cette relation à la nature peut être encouragée de multiples façons : par l'intégration du végétal dans les espaces intérieurs et extérieurs, par l'aménagement d'environnements favorisant la biodiversité, par la mise en place d'initiatives pédagogiques autour de la faune et de la flore...



Le saviez-vous ?

- En France, en 2023, 16% des espèces sont éteintes ou menacées. (ONB)
- 37% des Français disent se rendre dans la nature tous les jours. (SDES)
- Seulement 20% des habitats naturels sont en bon état en France. (ONB)

Les idées reçues

✗ Favoriser la diversité des insectes, c'est faire rentrer des nuisibles dans son équipement

✓ Encourager la présence d'insectes, par exemple avec un hôtel à insectes, favorise surtout les espèces dites « auxiliaires » (coccinelles, papillons...), qui aident justement à réguler naturellement les nuisibles.

✗ Végétaliser un petit espace intérieur n'a pas d'intérêt

✓ Même à petite échelle, introduire des plantes en intérieur améliore la qualité de l'air et contribue à un environnement plus agréable et apaisant.

✗ Un enfant ne doit pas sortir s'il pleut ou s'il fait froid

✓ Le jeu en extérieur est bénéfique pour la santé physique et mentale des enfants, y compris par temps frais ou humide. L'air extérieur participe même au renforcement de leurs défenses immunitaires.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Installer un mur végétal intérieur

- 1 **Planifier l'installation** : Évaluer l'espace disponible et la faisabilité du projet, choisir le type de mur végétal adapté et sélectionner les plantes avec l'aide d'experts.
- 2 **Mettre en place le mur** : Installer les plantes et former le personnel à leur entretien pour assurer la pérennité du mur végétal.
- 3 **Valoriser et sensibiliser** : Utiliser le mur comme support pédagogique lors d'ateliers avec les bénéficiaires, tout en communiquant sur le projet pour en faire un élément différenciant de l'équipement.

Pour encore plus d'idées, notamment sur la sensibilisation à la biodiversité locale, consultez la [bibliothèque d'actions](#).



Quelques co-bénéfices des initiatives favorisant le contact avec la nature

- Un meilleur développement de la motricité et des capacités sensorielles chez les plus jeunes
- Un environnement de travail plus apaisant, moins sujet au stress et à l'anxiété
- Un renforcement du système immunitaire
- Une dynamisation des liens sociaux par la transmission des savoirs sur la biodiversité
- Une valorisation de l'image de l'équipement
- Une régulation naturelle des températures
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Le développement de l'apprentissage en plein air dans les centres de loisirs parisiens, avec des espaces aménagés dans les bois et les espaces verts, permet de proposer des animations et activités pédagogiques et ludiques pendant l'été.

Ce projet, fruit de plusieurs mois de collaboration entre les équipes des ALSH et les services municipaux, constitue une initiative inspirante pour d'autres territoires, en particulier urbains.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



**Total de la surface
extérieure végétalisée (en
m²)**



**Nombre de plantes à
l'intérieur de
l'équipement**



**Nombre de sessions de
sensibilisation/formation
sur la biodiversité**



**Proportion du temps
passé en extérieur par les
bénéficiaires (en %)**

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de vos initiatives favorisant le contact avec la nature. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'Office français de la biodiversité (OFB) accompagne les petites entreprises dans leur engagement en faveur de la nature et de la biodiversité. Il les soutient dans la mesure et l'évaluation de leur impact environnemental, et les aide à traduire ces résultats en plans d'action concrets.



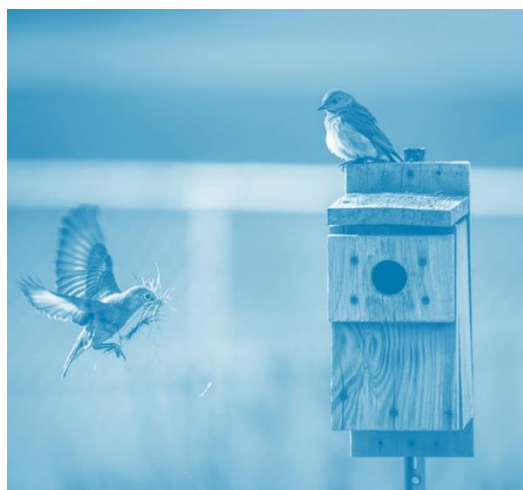
L'ADEME offre un soutien pédagogique aux équipements souhaitant mettre en place ses solutions de biodiversité et des initiatives en rapport avec le contact avec la nature. Elle propose notamment un MOOC pour mieux comprendre les liens entre les bâtiments et la biodiversité.

Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle clé dans le développement d'initiatives liées au contact avec la nature et la biodiversité au sein des équipements soutenus par la Caf.

Les territoires accompagnent les structures dans la mise en place de nouvelles pratiques, notamment grâce au fonds biodiversité mis en place par le gouvernement en 2023.

De plus, des organismes comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) interviennent localement dans les équipements pour mener des activités de sensibilisation.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !



Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Office Français de la Biodiversité** : [Les chiffres de référence sur la biodiversité en France](#)
- **Office Français de la Biodiversité** : [La biodiversité française en déclin](#)
- **Ministère de la transition écologique** : [La biodiversité en France – Synthèse des connaissances en 2024](#)
- **Ministère de la transition écologique** : [Stratégie nationale biodiversité 2030](#)
- **ADEME** : [MOOC Bâtiment & Biodiversité](#)
- **Les pros de la petite enfance** : [Comment concrètement inviter la nature à la crèche ?](#)

Ce que je retiens de la fiche

Les actions que je peux
mettre en place au sein de
mon équipement

Sensibilisation des publics

Dans un contexte où la transition écologique est un défi majeur, les structures accompagnées par les Caf (crèches, centres sociaux, ALSH...) ont un rôle clé à jouer dans la sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux. Former les équipes de ces équipements est essentiel pour diffuser un message cohérent auprès des bénéficiaires, en particulier les plus jeunes. Ces derniers, en tant que futurs écocitoyens, doivent être accompagnés dans l'adoption de pratiques environnementales vertueuses qu'ils pourront ensuite partager avec leur entourage.

Cela passe notamment par des activités pédagogiques favorisant le contact avec la nature et l'apprentissage par l'expérience, afin de les sensibiliser durablement à la préservation de l'environnement.

Le saviez-vous ?



- En 2024, 62 % des Français estiment qu'il est inacceptable de ne pas agir contre le changement climatique, contre 75 % en 2021, soulignant la nécessité de renforcer la sensibilisation. (IPSOS)
- 71 % des centres sociaux proposent aux enfants des actions en faveur de l'écologie et de l'environnement. (Senacs)

Les idées reçues

✗ Le sujet de la transition écologique est trop complexe à comprendre pour un jeune enfant

✓ Il est tout à fait possible d'aborder ce sujet de manière simple et ludique, notamment à travers des activités interactives et des observations directes de la nature.

✗ Parler d'écologie risque de provoquer de l'éco-anxiété chez les bénéficiaires

✓ Avec des approches pédagogiques adaptées, on peut sensibiliser aux enjeux écologiques sans générer d'anxiété, en mettant l'accent sur les solutions concrètes et les actions positives à mener au quotidien.

✗ Ce n'est pas le rôle des équipements de sensibiliser à l'écologie

✓ Les équipements ont une mission sociale de mobilisation collective en faveur de la transition écologique. De plus, les bénéficiaires et leurs familles attendent désormais une cohérence entre leurs pratiques quotidiennes et les messages transmis au sein de l'équipement.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Déployer une sensibilisation à la transition écologique accessible et engageante

1

Intégrer la sensibilisation environnementale dans les activités quotidiennes : Incorporer progressivement des pratiques et des concepts écologiques dans les actions existantes (ateliers créatifs, cuisine, jardinage...) pour familiariser les bénéficiaires aux enjeux environnementaux.

2

Impliquer les publics de manière ludique et participative: Organiser de nouveaux jeux, sorties ou ateliers sur des sujets comme le recyclage et la biodiversité pour rendre l'apprentissage concret.

3

Ancrer durablement la sensibilisation dans le fonctionnement de l'équipement : Former les équipes, établir des partenariats avec les acteurs locaux (associations et collectivités), et rentrer dans une démarche de labellisation pour intégrer sur le long-terme la sensibilisation à l'écologie dans les pratiques de l'équipement.



Quelques co-bénéfices d'une meilleure sensibilisation des bénéficiaires à la transition écologique

- Une sensibilisation des bénéficiaires aux gestes simples et éco-responsables qui permet de réduire les factures énergétiques
- Une augmentation de l'attractivité de l'équipement grâce aux nouveaux engagements environnementaux
- Un renforcement du lien social autour de projets citoyens et participatifs
- Une meilleure implication des équipes autour de la conception de projets porteurs de sens
- ...

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Une micro-crèche parisienne a choisi de sensibiliser les tout-petits aux enjeux de la transition écologique, convaincue que l'intégration précoce de gestes écoresponsables favorise des réflexes durables et bénéfiques pour leur avenir.

Pour assurer l'efficacité de cette démarche, l'équipement a impliqué toutes les parties prenantes, en commençant par la formation des équipes, afin qu'elles puissent incarner et transmettre ces valeurs au quotidien.

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Economie.gouv** : [Sensibilisation aux écogestes](#)
- **Direction générale des Entreprises** : [Publication d'un outil de sensibilisation à la transformation écologique des entreprises](#)
- **ADEME** : [Action jeunesse – Agir pour la transition écologique](#)
- **Senacs** : [Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale](#)
- **Label Vie** : [Le label Ecolo crèche](#)
- **Label Vie** : [Le label Eco Accueil Loisirs](#)
- **FCSF** : [Centres sociaux Pour une transformation écologique, solidaire et citoyenne de la société La force d'un réseau pour agir](#)
- **Eduscol** : [Éducation au développement durable](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Alimentation durable

L'alimentation représente en moyenne **22 % de l'empreinte carbone d'un Français**, selon une étude du Commissariat général au développement durable. Plus de la moitié de ces émissions provient des produits transformés de l'industrie agroalimentaire, mais la restauration collective y contribue aussi largement.

Dans les équipements accompagnés par les Caf, et en particulier dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), où plus de 90 % fournissent le repas du midi, la question de l'alimentation est centrale. Réduire son impact passe par des choix concrets : privilégier des produits issus de filières plus durables, repenser la place de la viande dans les menus ou encore mieux gérer le gaspillage alimentaire.

Le saviez-vous ?



- Produire 1 kg de bœuf génère 35,8 kg de CO₂, contre seulement 0,7 kg pour 1 kg de courgettes. (ADEME)
- Chaque Français jette en moyenne 63 kg de nourriture comestible par an. (CGDD)
- Un repas 100 % végétal nécessite jusqu'à quatre fois moins de surface agricole qu'un repas avec de la viande. (ADEME)

Les idées reçues

✗ Manger mieux et plus durable c'est plus cher

✓ Privilégier les légumes, légumineuses et céréales, souvent plus abordables que la viande ou les produits transformés, permet de compenser le coût parfois plus élevé des aliments bio. De plus, une alimentation durable aide à réduire le gaspillage alimentaire, ce qui représente aussi une économie.

✗ Un régime moins carné est synonyme de carences alimentaires

✓ Les protéines végétales que l'on retrouve dans un menu végétarien couvrent les besoins nutritionnels si l'équilibre alimentaire est respecté. Il n'existe d'ailleurs aucune contre-indication scientifique à l'introduction d'un menu végétarien hebdomadaire en restauration collective.

✗ Le soja pollue plus que la viande

✓ L'empreinte carbone du soja est largement inférieure à celle de la viande, en particulier celle du bœuf. La majorité du soja cultivé et responsable de la déforestation sert à nourrir le bétail, et non à l'alimentation humaine.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Mieux gérer ses déchets alimentaires

1

Analyser les restes des repas : Identifier les excédents et ainsi ajuster les portions en fonction des besoins nutritionnels de la tranche d'âge de vos bénéficiaires. Dans le cas où c'est un prestataire qui livre les repas, un dialogue peut être instauré pour gérer ensemble les portions

2

Sensibiliser les bénéficiaires et le personnel : Organisation d'ateliers ludiques, affiches pédagogiques ou encore menus élaborés collectivement pour encourager une meilleure prise de conscience et réduire le gaspillage.

3

Mettre en place un compostage efficace : Former le personnel à la gestion du compost et impliquer les bénéficiaires à travers des jeux et des démonstrations pour transformer les déchets en ressource utile.

4

Associer les familles : Impliquer les familles pour renforcer l'adhésion des bénéficiaires aux bonnes pratiques et favoriser une continuité entre l'équipement et la maison.

Pour encore plus d'idées, notamment sur le choix des fournisseurs, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices d'une alimentation durable



- Une meilleure gestion des achats, avec des économies à la clé
- Des repas plus équilibrés, contribuant à la prévention du surpoids
- L'adoption de bonnes habitudes alimentaires, bénéfiques sur le long terme
- Un renforcement du lien social, grâce à des échanges autour de l'alimentation durable et à l'implication des familles
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans les Hauts-de-France, certaines crèches collaborent avec une société de restauration collective qui prépare des repas 100 % bio, adaptés aux besoins nutritionnels des tout-petits. Ces menus sont élaborés à partir d'ingrédients locaux, de saison et issus du commerce équitable.

Cette initiative permet de varier les sources de protéines en intégrant deux repas végétariens par semaine. Les enfants découvrent ainsi de nouvelles saveurs tout en adoptant une alimentation plus équilibrée et respectueuse de l'environnement.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Nombre de repas végétariens par semaine



Part de produits locaux



Poids des déchets alimentaires (en kg)



Part de produits issus de l'agriculture biologique

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche d'alimentation responsable.

Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'agence de la transition écologique (ADEME) est un partenaire financier à la fois sur l'investissement et sur des études qui ont pour but de réduire les impacts environnementaux des produits et des pratiques alimentaires.



Bpifrance propose des solutions de financement, comme le « Prêt Action Climat » ou le « Prêt vert », pour soutenir la transition écologique des petites structures de moins de 50 salariés (TPE, PME). Les projets liés à l'alimentation durable peuvent bénéficier de cet accompagnement.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent également un rôle clé dans le développement de l'alimentation durable au sein des équipements accompagnés par la Caf notamment autour des projets alimentaires territoriaux (PAT). Elles apportent un soutien aussi bien technique (conseils, formations...) que financier (subventions, aides spécifiques).

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **ADEME** : [Acteurs de la restauration : devenez un maillon engagé de l'alimentation durable](#)
- **ADEME** : [Déchets des professionnels & établissements publics – Guide Trier et valoriser les déchets alimentaires : comment et à quel coût ?](#)
- **Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)** : [La restauration des enfants de moins de 3 ans chez les assistantes maternelles et dans les EAJE](#)
- **Cité de l'agriculture** : [Kit pédagogique sur l'alimentation durable à destination des centres sociaux](#)
- **INRAE** : [Manger sain et durable, les fondamentaux](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Bâtiment : Rénovation & Construction

La construction de bâtiments neufs engendre un impact environnemental significatif, tandis que la rénovation du parc existant représente une opportunité clé pour réduire ces effets et progresser vers la neutralité carbone. Ainsi, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est un levier essentiel de la transition écologique.

Pour les structures soutenues par les Caf, souvent installées dans des locaux vieillissants et énergivores, engager des travaux de rénovation ou privilégier une construction durable permet non seulement de diminuer les consommations d'énergie et les coûts associés, mais aussi d'améliorer le confort des usagers et de limiter l'empreinte écologique des établissements.

Le saviez-vous ?



- En France, le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie. (Ministère de la transition écologique)
- Construire un bâtiment neuf nécessite 40 à 80 fois plus de matériaux qu'une rénovation. (ADEME)
- Rénover un bâtiment génère près de deux fois moins d'impact environnemental que d'en construire un nouveau. (Vie publique)

Les idées reçues

✗ La rénovation écologique est trop coûteuse

✓ Si le coût initial peut être plus élevé, les économies d'énergie réalisées permettent un retour sur investissement rapide. De plus, les aides financières (MaPrimeRénov', CEE, éco-prêt à taux zéro) permettent de réduire considérablement les coûts des travaux.

✗ Mieux vaut démolir un bâtiment trop ancien que le rénover

✓ Une rénovation partielle bien pensée permet souvent de résoudre les principales inefficiences énergétiques tout en conservant l'existant, limitant ainsi la consommation de ressources et la production de déchets.

✗ Les matériaux écologiques sont moins performants

✓ Beaucoup de matériaux biosourcés (chanvre, laine de bois, etc.) offrent d'excellentes performances thermiques et acoustiques.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Optimiser les performances énergétiques en rénovant le bâtiment

1

Réaliser un diagnostic énergétique : Réaliser un diagnostic énergétique pour identifier les principales sources de déperdition et définir les axes d'amélioration (isolation, chauffage, ventilation).

2

Prioriser les travaux de rénovation les plus rentables: Commencer par l'isolation des toitures, murs et fenêtres, qui sont souvent les zones majeures de déperdition énergétique, afin de maximiser l'impact des rénovations.

3

Planifier les rénovations dans le temps : Établir un calendrier des travaux pour répartir les coûts sur plusieurs phases et garantir des améliorations progressives tout en optimisant les résultats à long terme.

Pour encore plus d'idées, notamment sur la construction passive, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices d'une meilleure gestion des bâtiments : rénovation & construction



- Une réduction durable des coûts énergétiques grâce à des bâtiments plus performants
- Une amélioration du confort et de la qualité de vie des usagers au quotidien
- Une valorisation du bâtiment par des travaux durables qui renforcent sa pérennité
- Une contribution active à la lutte contre le changement climatique en limitant l'empreinte carbone du bâtiment
- ...

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans un centre social récemment rénové, l'isolation thermique a été renforcée à l'aide de matériaux biosourcés, tandis qu'un système de récupération des eaux pluviales a été installé. Par ailleurs, le personnel a été formé à l'optimisation de la gestion énergétique quotidienne.

Ces actions ont permis de réduire la consommation d'énergie de 40 % et d'améliorer significativement le confort des usagers.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



**Consommation
énergétique annuelle
(kWh/m²)**



**Evolution du Diagnostic
de Performance
Énergétique (DPE)**



**Montant annuel des
factures énergétiques**



**Temps de retour sur
investissement des
rénovations écologiques**

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



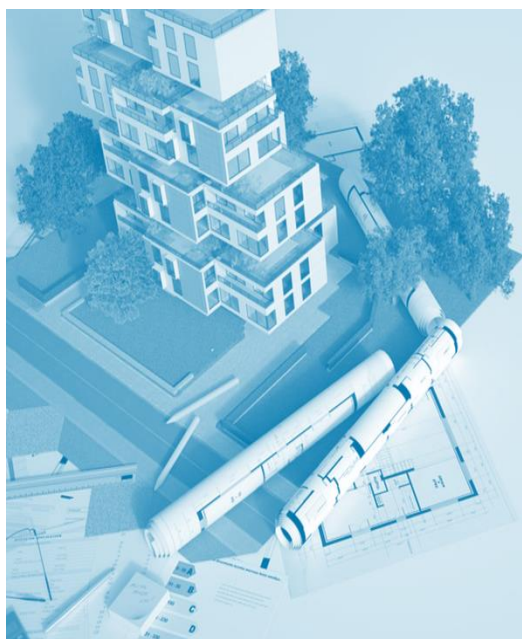
Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans vos projets de rénovations ou de constructions durables. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME propose des dispositifs d'accompagnement et des subventions pour les projets de rénovation énergétique.



ANAH (Agence nationale de l'habitat) apporte des aides pour les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments existants.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une gestion plus responsable de la rénovation et de la construction des bâtiments. Les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC), reconnues par la loi française, œuvrent pour la transition écologique en mobilisant, informant, conseillant et accompagnant divers acteurs, notamment les collectivités et les citoyens, dans leurs projets de rénovation énergétique.

Elles offrent un soutien technique (conseils, formations, ateliers interactifs) et financier (subventions, aides spécifiques) pour accompagner cette transition.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **FFB** : [Réemploi des matériaux et produits de construction dans le bâtiment](#)
- **ADEME** : [Bâtiments](#)
- **ADEME** : [Rénovation et construction durable : réduire l'impact environnemental des bâtiments](#)
- **Ministère de la transition écologique** : [Tout savoir sur la rénovation énergétique](#)
- **Bpifrance** : [Éco-construction, bâtiment durable : quels avantages pour les entreprises ?](#)
- **Var.gouv** : [De nouveaux critères environnementaux pour la construction des bâtiments](#)
- **Vie publique** : [La rénovation énergétique pour répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociaux](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Consommation d'eau

Le cycle de l'eau est aujourd'hui perturbé par le changement climatique, entraînant une multiplication des épisodes extrêmes en France, comme les sécheresses prolongées et les précipitations irrégulières. Dans ce contexte, le Plan Eau, lancé en mars 2023 par le président de la République, vise à mieux gérer cette ressource et à renforcer la résilience face aux crises de sécheresse.

Dans les équipements accompagnés par les Caf, et notamment dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et les centres sociaux, des leviers d'action existent pour s'inscrire dans une démarche de sobriété. Des initiatives simples et activables peuvent être mises en place : suivi de la consommation, formation des équipes, nouveaux protocoles de nettoyage...

Le saviez-vous ?



- Chaque Français consomme en moyenne 54 m³ d'eau par an. (Notre-environnement.gouv)
- Jusqu'à 700 litres d'eau sont nécessaires pour produire 1 kg de viande de bœuf. (INRAE)
- L'eau représente 72% de la surface de la Terre mais seulement 3% de celle-ci est douce. (Ministère de la transition écologique)

Les idées reçues

✗ L'eau de pluie ne peut pas être réutilisée dans une crèche

✓ Un arrêté de 2008 l'interdisait strictement, mais depuis 2024, une nouvelle réglementation autorise son usage pour certains besoins non liés à la consommation humaine, sous réserve de contrôles et d'analyses.

✗ L'eau en bouteille est forcément plus pure que l'eau du robinet

✓ En France, l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. L'eau en bouteille, quant à elle, peut contenir davantage de minéraux et de fluor, ce qui ne la rend pas nécessairement plus pure.

✗ La France ne manque pas d'eau

✓ En été, lorsque la ressource en eau est la plus faible et que les prélèvements en eau sont les plus forts, on relève temporairement et localement des tensions, voire des pénuries sur la ressource.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Suivre et contrôler la consommation d'eau de mon équipement

1

Suivre tous les mois sa consommation d'eau : Relever régulièrement les compteurs d'eau et identifier les principaux postes de consommation (sanitaires, entretien, espaces verts...) pour mieux cibler les actions à mettre en œuvre.

2

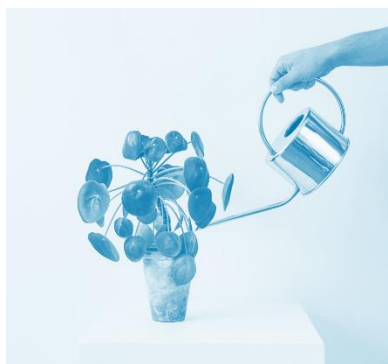
Visualiser sa consommation : Afficher les relevés mensuels sur un tableau de suivi pour analyser les tendances, identifier les périodes de surconsommation et partager les données relevées à tous (personnel comme bénéficiaires).

3

Sensibiliser et impliquer : Organiser des actions de formation pour que le personnel comprenne et utilise les indicateurs de suivi, afin d'adopter des pratiques plus économes au quotidien.

Pour encore plus d'idées, notamment sur le traitement des eaux usées, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices d'une meilleure gestion de l'eau



- Des économies réalisées, avec des factures d'eau réduites grâce à une gestion optimisée de sa consommation
- Une dynamique collective renforcée, impliquant les équipes et les bénéficiaires autour de projets pédagogiques liés à l'eau
- Une promotion des gestes d'hygiène comme le lavage des mains qui peut être couplée au message de responsabilité sur l'utilisation rationnelle de l'eau
- Une meilleure prévention des risques sanitaires associés aux problèmes d'eau stagnante
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans une crèche parisienne, une politique de gestion de l'eau a été mise en place, structurée autour de solutions simples et efficaces, comme l'utilisation de lavettes en microfibres pour le nettoyage, réduisant ainsi la consommation d'eau.

L'autre pilier de cette démarche repose sur la pédagogie : sensibiliser les enfants aux bons réflexes pour ne pas laisser l'eau couler inutilement, tout en formant les professionnels à repérer rapidement les fuites et à réagir efficacement.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche

	Consommation d'eau mensuelle (m³)		Part de l'eau réutilisée dans la consommation totale
	Montant annuel de la facture d'eau		Nombre de sessions de sensibilisation/formation sur l'eau organisées

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche pour améliorer votre consommation d'eau. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



Bpifrance propose des solutions de financement, comme le « Prêt Action Climat » ou le « Prêt vert », pour soutenir la transition écologique des petites structures de moins de 50 salariés (TPE, PME). Les projets liés à l'économie de la ressource en eau peuvent bénéficier de cet accompagnement.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une gestion plus responsable de l'eau au sein des équipements soutenus par la Caf, notamment à travers le Plan Eau, qui les incite à agir en vue de l'horizon 2030. Elles offrent un soutien tant technique (conseils, formations, ateliers interactifs...) que financier (subventions, aides spécifiques) pour accompagner cette transition.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **Medef** : [Les nouveaux enjeux de l'eau pour les entreprises et les territoires](#)
- **ADEME** : [Eau secours ! Demain, tous à sec ?](#)

- **Réutilisation Eau :** [Récupération de l’eau de pluie : tout savoir sur la nouvelle réglementation 2024](#)
- **ANSES :** [Eau en bouteille ou eau du robinet : bonnes pratiques de consommation](#)
- **Ministère de la transition écologique :** [L'eau en France : ressource et utilisation – Synthèse des connaissances en 2024](#)
- **Info.gouv :** [Les 53 mesures du plan eau](#)
- **Le centre d’information sur l’eau :** [Quels équipements permettent d’économiser l’eau au quotidien ?](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Consommation d'énergie

Réduire sa consommation d'énergie, c'est à la fois un enjeu écologique et une nécessité économique. Dans les équipements financés par les Caf (crèches, centres sociaux, maisons d'assistants maternels...), les factures peuvent vite grimper, et chaque geste compte pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre tout en maîtrisant ses coûts.

L'isolation des bâtiments, un chauffage plus économe ou encore le recours aux énergies renouvelables sont des leviers importants. Mais au quotidien, de petites actions font aussi la différence : mieux gérer l'éclairage, optimiser l'utilisation des appareils électriques, sensibiliser les équipes... Autant d'initiatives simples qui, mises bout à bout, permettent d'agir concrètement pour une consommation plus responsable.

Le saviez-vous ?



- En 2023, les énergies renouvelables représentent 22,2 % de la consommation finale brute d'énergie en France. (SDES)
- Baisser le chauffage d'1°C permet d'économiser en moyenne 7 % d'énergie. (ADEME)
- En 2024, la consommation d'électricité en France atteint 449,2 TWh. (RTE)

Les idées reçues

✗ Un ordinateur en veille ne consomme presque rien en électricité

✓ Même en veille, un ordinateur peut utiliser jusqu'à 40 % de l'énergie qu'il consomme en fonctionnement. Mieux vaut donc l'éteindre complètement et le débrancher pour éviter le gaspillage d'électricité.

✗ Les panneaux solaires ne deviennent rentables qu'après des dizaines d'années

✓ En plus de leurs bénéfices environnementaux, les panneaux solaires sont un investissement rentable, avec un retour sur investissement possible en 5 à 10 ans, notamment grâce à la hausse des prix de l'électricité et aux aides financières.

✗ Les appareils électroménagers neufs sont toujours plus économes en énergie

✓ La plupart le sont, mais ce n'est pas une règle absolue. Pour être sûr de faire le bon choix, mieux vaut toujours vérifier l'étiquette énergie.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Réaliser un audit énergétique de son équipement

1

Collecter ses données énergétiques : Définir le périmètre de l'audit, puis rassembler toutes les informations nécessaires sur la consommation d'énergie des équipements, les performances du bâtiment et les habitudes d'utilisation.

2

Analyser les données collectées : Faire appel à un auditeur externe pour examiner ces données, évaluer précisément la performance énergétique de l'équipement et formuler des recommandations adaptées aux installations en place.

3

Formaliser les résultats et un plan d'action : Présenter les conclusions sous forme d'un rapport synthétique, détaillant les préconisations et les pistes d'amélioration, puis le soumettre pour validation sur la plateforme de l'ADEME. Sur la base des résultats, établir un plan d'action pour réduire sa consommation d'énergie.

Pour encore plus d'idées, notamment sur l'optimisation du chauffage, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices de la sobriété énergétique



- Une réduction des factures de chauffage et d'électricité, allégeant le budget de l'équipement
- Un bâtiment valorisé à la revente ou à la location avec une meilleure étiquette énergétique
- Une réduction de la dépendance aux fluctuations du coût de l'énergie
- Un meilleur contrôle des consommations et des éventuels gaspillages énergétiques
- Un confort amélioré pour tous avec des températures plus agréables
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Dans l'Orne, un centre social a entrepris des travaux de rénovation énergétique pour améliorer sa performance et s'engager dans une démarche de sobriété. Son ancien système de chaufferie, vétuste et peu efficace, a été remplacé par une installation mieux adaptée aux besoins actuels, optimisant ainsi la distribution de la chaleur dans le bâtiment.

Grâce au raccordement de la chaufferie à une gestion technique centralisée, le pilotage énergétique est désormais mieux maîtrisé, permettant une réduction de la consommation de 7 à 10 % par an.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



**Consommation
énergétique totale
(kWh/m²/an)**



**Part des énergies
renouvelables dans le mix
énergétique (%)**



**Évolution de la
consommation par
rapport aux années
précédentes (%)**



**Montant de la facture
énergétique annuelle**

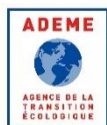
Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de votre démarche pour mieux gérer votre consommation d'énergie. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



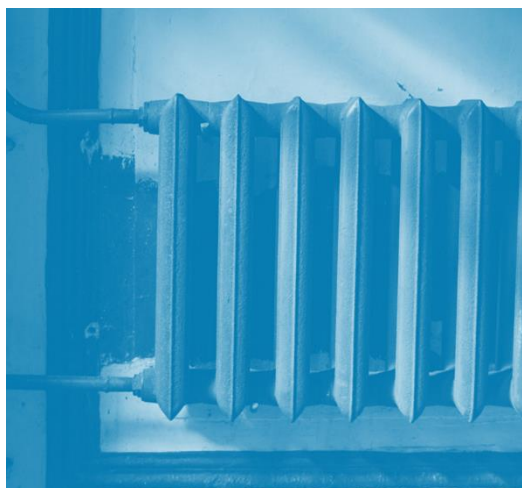
Le programme Baisse les Watts porté par La Poste peut être mobilisé par votre structure dans le cadre de votre démarche de suivi et de réduction de la consommation énergétique, de l'élaboration d'un plan d'action, ainsi que dans la sensibilisation aux enjeux liés à l'énergie.



L'ADEME offre un soutien à la fois technique et financier aux équipements souhaitant améliorer la gestion de leur consommation énergétique. Elle propose notamment un financement pour les audits énergétiques, ainsi que pour l'installation de solutions thermiques via le Fonds Chaleur.



Bpifrance est un partenaire financier pour l'acquisition d'équipements visant à améliorer l'efficacité énergétique, notamment par le « Prêt Economies d'Energies » pour financer du matériel éligible aux CEE, ainsi que le « Prêt Vert » et le « Prêt Action Climat ».



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une consommation plus responsable de l'énergie au sein des équipements soutenus par la Caf, notamment à travers les Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC), associations qui accompagnent et forment les professionnels à la rénovation énergétique.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations et dispositifs existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **SDES** : [Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2024](#)
- **ADEME** : [Les bons gestes pour un chauffage plus économique](#)
- **ADEME** : [Énergie, chauffage et refroidissement des bâtiments : améliorez votre efficacité énergétique](#)
- **ADEME** : [Sobriété énergétique : des leviers d'action pour les entreprises](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

Economie circulaire & Achats responsables

L'économie circulaire et les achats responsables sont des leviers essentiels pour réduire l'impact environnemental des activités humaines. Cette démarche consiste à optimiser l'utilisation des ressources, en limitant le gaspillage et en favorisant le recyclage et la réutilisation des matériaux.

Dans les équipements accompagnés par les Caf, comme les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les accueils de loisirs (ALSH) ou les centres sociaux, adopter des achats responsables permet de choisir des produits durables et de soutenir les circuits courts. Cette approche contribue à des pratiques plus éthiques et écologiques, tout en sensibilisant les équipes et les bénéficiaires.

Le saviez-vous ?



- Une économie entièrement circulaire pourrait réduire de 45 % l'empreinte carbone à l'échelle nationale. (Le Monde)
- La généralisation de l'économie circulaire pourrait générer jusqu'à 500 000 nouveaux emplois. (Le Monde)
- 93% des organisations françaises ont engagé une démarche d'achats responsables. (ObsAR)

Les idées reçues

✗ Les produits reconditionnés sont de moindre qualité

✓ Les produits reconditionnés sont testés et remis à neuf, offrant une qualité comparable aux produits neufs, souvent avec une garantie.

✗ L'économie circulaire est coûteuse à mettre en place

✓ Bien que certaines initiatives puissent nécessiter un investissement initial, elles conduisent généralement à des économies sur le long terme et à une réduction des déchets.

✗ Les achats responsables limitent le choix des fournisseurs

✓ De plus en plus de fournisseurs adoptent des pratiques durables, élargissant ainsi les options pour des achats responsables.

Par où commencer pour agir efficacement ?



Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les processus d'achats

1

Evaluer les besoins et optimiser les achats : Évaluer les besoins réels pour éviter la surconsommation, mutualiser certains achats et privilégier des alternatives durables.

2

Favoriser le réemploi et l'économie circulaire : Privilégier la réparation, le reconditionnement et l'achat de produits de seconde main avant de recourir à du neuf.

3

Définir des critères et sélectionner des fournisseurs engagés : Intégrer des exigences environnementales et sociales claires (labels, éco-conception, commerce équitable) et privilégier des fournisseurs ayant des certifications environnementales ou des engagements sociaux.

Pour encore plus d'idées, notamment sur le don d'objets inutilisés, consultez la [bibliothèque d'actions](#).

Quelques co-bénéfices de l'économie circulaire et des achats responsables



- Une réduction des coûts opérationnels grâce à des achats plus réfléchis et durables diminuent les dépenses à long terme
- Un soutien de l'économie locale en privilégiant les circuits courts
- Une meilleure traçabilité des achats en facilitant le suivi et le contrôle des fournisseurs
- Une amélioration de l'image institutionnelle en adoptant des pratiques responsables qui renforcent la réputation auprès des usagers et partenaires
- Une contribution efficace à la préservation de l'environnement en générant moins de déchets et une utilisation optimisée des ressources naturelles
-

Une bonne pratique mise en place dans le réseau

Une crèche de la région Île-de-France a mis en place un partenariat avec une entreprise locale de recyclage pour collecter et reconditionner les jouets usagés. Cette initiative a permis de réduire les déchets, de sensibiliser les enfants au recyclage et de réaliser des économies sur l'achat de nouveaux jouets.

Quelques indicateurs pour suivre la bonne avancée de votre démarche



Pourcentage des achats intégrant des critères environnementaux et sociaux



Part des fournisseurs engagés disposant de certifications ou labels durables



Nombre d'achats mutualisés avec d'autres structures



Volume d'objets inutilisés donnés ou revendus

Des partenaires techniques et financiers pour vous aider



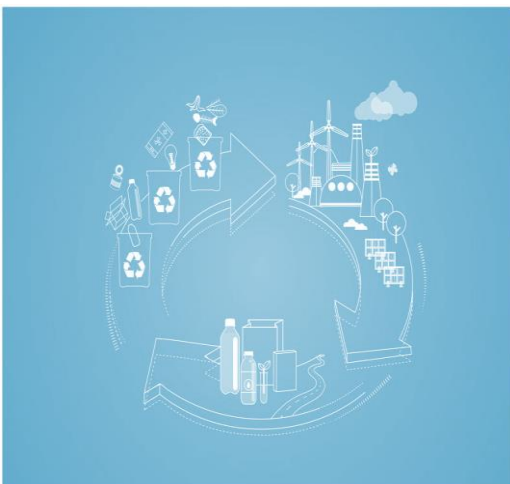
Les CAF peuvent vous soutenir tant sur le plan technique que financier dans la mise en place de pratiques d'achats responsables et d'économie circulaire. Vous trouverez les différentes options de financement proposées par les CAF dans [notre guide dédié](#).



L'ADEME propose un soutien technique (via des guides) et financier pour accompagner les structures dans leurs démarches d'économie circulaire et d'achats responsables.



Bpifrance offre des solutions de financement, comme le « Prêt vert » ou le « Prêt à impact », pour accompagner les petites structures dans leur démarche de transition écologique, incluant les projets relatifs à l'économie circulaire.



Les collectivités territoriales et les associations locales jouent un rôle central. Elles soutiennent l'économie circulaire en encourageant l'initiative locale et les entreprises émergentes. La loi sur la transition énergétique les engage à lutter contre le gaspillage alimentaire et à promouvoir le compostage.

Des appels à projets « zéro gaspillage, zéro déchet » accompagnent les collectivités volontaires dans cette démarche.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations, dispositifs, et entreprises existants près de chez vous pour bénéficier de ces ressources !

Quelques ressources additionnelles pour approfondir vos connaissances sur le sujet

- **ADEME** : [Achats courants et matières premières : adoptez une stratégie plus responsable](#)
- **Direction des Achats de l'État** : [Achats responsables](#)
- **CCI**: [Achats responsables : passer du moins-disant au mieux-disant](#)
- **Bpifrance** : [Comment mettre en place une politique d'achats responsables dans votre entreprise ?](#)
- **ObsAR** : [15ieme Baromètre Achats Responsables](#)

Ce que je retiens de la fiche	Les actions que je peux mettre en place au sein de mon équipement
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----